L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

LUNDI, (MATIN) 2 JUILLET 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues AUJOURD'HUI, à l'élection de représentans:

Zéphir Canonge,	Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis,	S. D. Dixon,
E. A. Canon,	B. Marigny,

Felix Labatut.

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres. ☜

Antonio Ducros.	J. M. Kennedy.
Zéphir Canonge,	E. Mazureau.
E. A. Canon.	Chs. F. Daunoy.
J. R. Sterrett.	Albert Hoa,
S. D. Dixon,	L. Pierce,
Wm. F. Duplessis,	D. Augustin.
F. Labatut,	Louis Allard,
B. Marigny,	J. Lallande.
J. R. Grymes,	

INTÉRIEUR.

Nouvelle Orléans, 2 juillet.

La saison des grandes chaleurs étant arrivée, et cette époque étant celle du repos non seulement pour les éditeurs de gazettes, mais pour tous ceux qui se livrent à un genre d'industrie quelconque, parce que les affaires et les relations commerciales sont généralement suspendues, *l'Abeille*, à compter de mercredi, ne paraîtra plus que trois fois par semaine, le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, jusqu'à la la reprise des affaires. Lorsqu'il arrivera des nouvelles importantes les jours de non-publication, nous en ferons part à nos abonnés par un extra.

L'élection de sept Représentants à la Législature pour la paroisse d'Orléans commence aujourd'hui, et durera trois jours. Le scrutin sera ouvert de 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

La séance extraordinaire du Conseil-de-Ville convoquée pour samedi, avait attiré une foule de citoyens qui étaient impatients de connaître le résultat de la discussion.

Après quelques débats de peu d'importance, M. Fréret a fait la motion d'aller aux voix sur la résolution relative à l'ancien cimetière catholique, renvoyée par le maire avec son *veto*. M. Lallande, alors, a fait quelques observations que nous ne qualifierons pas de ridicules, mais dont nous avouons que nous ne comprenons pas trop l'utilité, au point où les choses en étaient arrivées, et surtout après le vote donné par cet honorable alderman dans la séance précédente, vote qui, nous aimons à le croire, lui avait été dicté plutôt par son respect pour les mânes de nos parents, que que par la crainte de donner quelque valeur à des terrains qui avoisinent le carré de la ville. Quoiqu'il en soit, l'honorable membre s'est levé et a dit en substance, qu'il était disposé à voter de nouveau contre l'ordonnance relative à l'ouverture des rues *Conti*, *Trémé* et du *Bassin* à travers le cimetière, mais qu'il désirait auparavant que *la partie du dernier message du maire, qui concerne cette ordonnance, fût soumise à la dicussion du Conseil.* Ces paroles étaient à peine prononcées, que quelques sifflets se sont fait entendre dans la galerie et ont peut-être engagé l'orateur à borner-là son allocution.

Nous nous demandons quel pouvait être le but de M. Lallande en sollicitant une nouvelle discussion sur les motifs du maire qu'il approuvait ? N'y avait-il point au fond de sa pensée, quelque chose de ce que nos frères du nord appellent *an election trick*, et M. Lallande n'avait-il pas le dessein de forcer le membre du 4me. district (dont la candidature offusque quelques hommes d'un certain parti) à entrer dans des explications qu'il croyait devoir lui nuire dans l'opinion publique ? Quoiqu'il en soit, nous sommes persuadés, d'après les informations que nous avons, que M. Canon, si d'autres motifs ne l'avaient engagé à garder le silence, aurait pu en toute sûreté se livrer à l'exposition des raisons qui l'avaient porté mercredi dernier à demander l'ajournement de cette discussion ; nous avions nous mêmes été induits en erreur à cet égard, et si telle était la pensée de M. Lallande, nous avons la certitude qu'il aurait été singulièrement desappointé. Il est inutile de revenir sur une question qui est épuisée ; il nous suffira de dire que M. Canon était persuadé que cet ordonnance ne passerait point, et qu'il n'est jamais entré dans sa pensée de se mettre en opposition avec l'opinion publique aussi manifestement exprimée.

Enfin, après l'observation de M. Lallande, le Recorder ayant reconnu que le Conseil, à l'unanimité, approuvait le rejet de l'ordonnance, il n'a plus même été question de voter, et elle a été écartée par l'ordre du jour. Nous ne saurions trop nous féliciter de cette sage décision.

John Byrne, ouvrier irlandais, a été trouvé mort, hier matin, sur le nouveau chemin du bayou, à moitié route du pont à la ville. Le coroner a été faire la levée du corps, et le jury a rendu le verdict suivant : tué par une personne inconnue.

Un détachement de la garde de ville avait été envoyé vers ces lieux pour arrêter un homme, contre lequel on avait lancé un *warrant*, celui-ci ayant fait résistance, trois des hommes de la garde ont fait feu sur lui, mais il s'est sauvé.

Les malles du Nord, de samedi et d'hier, sont arrivées : les dates de New-York sont du 16. Il n'y avait pas eu d'arrivage d'Europe. Nous voyons avec peine que la nouvelle de l'invasion du choléra au Canada est confirmée, et que ce fléau fesait déjà de grands ravages à Québec ; le *Journal* d'Albany (New-York) publie un supplément qui contient des rapports alarmants et qui ne paraissent que trop fondés. Une lettre de Montréal du 13 juin, adressée à une maison de New-York et communiquée au maire d'Albany, annonce que du 10 au matin au 11 au soir, il y a eu CENT-CINQUANTE CAS DE CHOLERA, *et que presque tous ont eu des suites fatales.* Dans l'hôpital seulement il est mort 25 personnes. La même feuille dit, dans un post-scriptum, qu'un homme est atteint du choléra à bord d'un bateau-à-vapeur qui est à Whitehall, village situé, à ce que nous croyons, à trente et quelques milles d'Albany ; et que cette maladie s'est manifestée parmi les émigrants établis au fort Miller.

Ces nouvelles sont en quelque sorte confirmées par un voyageur qui, au dire du *Courier and Enquirer*, est parti de Québec le 12 ; ce voyageur a apporté la *Gazette de Québec* du 11, d'après laquelle il y avait eu dans cette ville, jusqu'au 10 au soir, cinquante-neuf cas de maladie et quarante-cinq décès. Ce voyageur rapporte qu'au moment de son départ, il y avait eu 80 personnes d'atteintes, et qu'il en était mortes 60 ; il dit que la malignité de cette maladie excède tout ce que nous avions appris jusqu'ici de ses ravages en Europe et en Asie.

MEXIQUE.—Nous avons reçu par la goëlette *Eliza-Thomas*, arrivée hier de Tampico, nos lisses de cette ville jusqu'au 18 de ce mois. On y avait reçu des journaux de Mexico du 6, qui annoncent la prise de Jalapa par le général Santa-Anna. Cette nouvelle coïncide (dit la *Gazette de Tampico*) avec les rapports que nous avons déjà reçus de Tuspam, que Calderon s'était enfermé dans le couvent de San Francisco et que Santa-Anna l'assiégeait l'armée du gouvernement se trouvait dans une situation critique. Zenobio agissait de concert avec Santa-Anna, et l'on n'avait plus de doute sur le triomphe de la cause populaire.

Des avis de Campêche, reçus à Véra-Cruz, annonçaient que l'Yucatan allait se déclarer pour la cause de Santa-Anna.

L'importance des nouvelles que nous avons reçues samedi dernier, n'a pas besoin de commentaire ; nous continuons aujourd'hui, et des gazettes du nord et de nos lisses de Londres jusqu'au 14 mai, qui nous sont parvenues, les articles les plus intéressants.

EXTÉRIEUR.
ANGLETERRE.

Londres, 14 mai.

Aujourd'hui nous n'avons que le temps d'appeler l'attention sur les divers rapports de l'intérieur, et surtout sur ceux de Manchester, où l'esprit de résistance commence à se montrer sous un aspect bien plus formidable que l'esprit de trouble et de discorde. Notre correspondant de Dublin décrit l'état des choses dans cette capitale ; à Glasgow et à Paisley l'on convoque des assemblées. Néanmoins, on venait à peine d'y apprendre la résignation des ministres, et conséquemment nous devons attendre les prochaines gazettes pour connaître entièrement l'effet produit par cette nouvelle. *(Globe.)*

—Nous apprenons que les officiers des gardes ont reçu l'ordre de coucher dans les casernes, et que l'on prend toutes sortes de précautions militaires pour réprimer les troubles. Cela peut être prudent dans la circonstance actuelle, mais le peuple entend trop bien son affaire pour rendre nécessaires ces mesures.—*Ibid.*

—Si l'observation du roi à un jeune noble, qui allait lui offrir sa démission, a été rapportée correctement, il est certain que S. M. a été singulièrement induite en erreur : "Mylord, lui aurait dit le roi, vous êtes un jeune homme, et je suis vieux. Vous pourrez encore occuper une place, mais si cela arrive je ne vivrai pas pour le voir." De quelle nature sont ces larmes qu'on a répandues en se séparant des ex-ministres ?—*Ibid.*

—*Attaque contre le roi et la reine.* Lorsque la voiture dans laquelle étaient le roi et la reine est arrivée à Hounslow, le 13, elle était gardée par neuf lanciers, et elle allait avec une extrême rapidité. En entrant à Brentford on entendit quelques sifflets et quelques plaintes, mais l'escorte se tenait pressée aux portières. On dit que quelques individus ont jeté de la boue sur la voiture. Les mêmes démonstrations ont été faites partout pendant le trajet jusqu'à Londres. Dès que la voiture est entrée dans le parc, les sifflets et les cris se sont fait entendre d'une manière épouvantable, mais les portes ont de suite été fermées.

Attaque contre l'évêque de Litchfield et de Coventry.—Après avoir prêché son sermon devant le lord maire, à l'église St. Bride, suivant la coutume de chaque année, il fut attaqué par la populace, à cause des remarques qu'il avait faites dans la chambre des lords, et il ne doit la vie qu'à la présence et aux efforts du lord maire et de son épouse. Il s'est échappé au milieu des cris et des imprécations de toute la foule.

Le roi a donné audience à sir Robert Peel, au comte de Litchfield, à lord Hill, lord Robert Grosvenor; le duc et la duchesse de Cumberland, ainsi que la princesse Augusta ont rendu visite, samedi 12 dernier, à leurs majestés.

—On dit que le duc de Wellington a offert, hier, à plusieurs personnages, de faire *différentes modifications* au bill de réforme, s'ils voulaient se joindre à son administration. A deux d'entr'eux, qui sont en quelque sorte enclins au *toryisme*, il a proposé une légère réforme—mais ils ont refusé. A un troisième, quelque peu partisan du *whigguisme*, il a proposé une assez bonne réforme—mais celui ci non plus n'a rien voulu avoir de commun avec le duc. Nous ne saurions garantir cette anecdote, mais nous savons qu'elle est crue par des personnes bien informées. Mais jusqu'où, jusqu'à quel point faut-il que le duc se soit abaissé pour qu'on puisse croire quelque chose de semblable de lui, pour qu'on puisse croire qu'il met à l'encan une grande mesure constitutionnelle, pour obtenir quelques adhérents personnels. Mais le duc n'a pas le pouvoir de faire adopter une autre réforme que celle qu'a choisie la chambre des communes au nom du peuple. Voilà pourquoi il sera réduit à ses anciennes créatures et à ses satellites. *(Globe.)*

—Nous avons reçu les journaux français de vendredi, de samedi et d'hier, auxquels l'extrême importance des questions locales nous empêche de donner beaucoup d'attention. La mystification n'a passé, relativement au rapport de la prise de la duchesse de Berry, et le *Constitutionnel* réunit un grand nombre de particularités qui rendent au moins problématiques, les dénégations officielles. L'affaire de Grenoble aussi, dont parle le *Messager des Chambres*, embarrasse le pouvoir exécutif de France, non pas tant par son importance que par l'irritation qu'elle tend à maintenir à Paris, et par l'audace que ces affaires continuent à donner au parti carliste. Les rapports d'Angleterre ne contribuent aucunement à diminuer les difficultés dans lesquelles se trouvent les ministres, mais on s'attend moins à revoir le duc Wellington au pouvoir, qu'un parti mitoyen ; quand la vérité sera connue nous pouvons nous attendre à une plus forte sensation. *(Ibid.)*

Les fonds.—L'estafette de Paris rapporte que les rentes avaient un peu baissé dès qu'on avait appris le changement de ministère. Les fonds se maintiennent au taux où on les a laissés samedi, 83¼ pour compte, et 83¾ à 84 pour le compte prochain, les spéculateurs craignant d'agir jusqu'à ce que le nouveau ministère soit installé, et qu'on voie comment il sera traité. Dans les fonds il ne se fait aucune opération.

Partisans de la guerre en France.—Nous n'avons pas grand chose à dire cette semaine, au sujet du continent ; il y a pourtant une circonstance qui mérite de l'attention, et c'est l'état de troubles dans lequel la France se trouve. Il est vrai que le projet insensé de la duchesse de Berry a échoué, mais la France est en proie à l'intrigue des moines, aux conspirations des carlistes et à l'enthousiasme républicain. La maladie de M. Périer et le peu d'espoir de son rétablissement demandent la formation d'un nouveau ministère ; et c'est une coïncidence assez frappante avec ce pays-ci, qu'en France *Louis-Philippe* va s'adresser aux partisans de la guerre pour former une administration ou une coalition avec ce qui restera de celle en fonction. Sinon Wellington et un Peel entrent en place ici, nous prévoyons d'avance les conséquences fatales de cette mesure.

La nouvelle de ce qui s'est passé dans la nuit de lundi, a jeté la consternation dans Paris, parmi les amis de l'ordre et de la paix ; puissent leurs craintes et les nôtres être dénuées de fondement.

Les bâtimens de ligne, *Britannia*, *Caledonia*, *Talavera* et *Donegal*, ayant à bord beaucoup de troupes de marine, ont reçu ordre de faire voile pour le Tage, pour demander raison au tyran don Miguel, des insultes qu'il a faites aux sujets anglais. On peut s'attendre à ce que l'invasion de don Pedro s'opère simultanément avec l'arrivée de notre flotte.

—Nous avons reçu ce matin les journaux allemands jusqu'au 7 du courant. Des rapports d'Alexandrie du 15 mars, disent, que par suite de l'approche des troupes ottomanes, Ibrahim pacha a levé le siège d'Acre, et que la flotte égyptienne est retournée à Alexandrie pour se réparer.—Le 2 mai, la santé du duc de Reichstadt était très-précaire, et on lui recommandait de changer d'air.

Londres, 12 mai.

Le roi est arrivé au palais de St. James, aujourd'hui, à une heure et demie. Quelques vivats se sont fait entendre pour S. M. au moment où elle allait entrer dans la porte du parc du palais ; ces cris étaient accompagnés de sifflets partis d'un groupe qui s'était rassemblée. Le duc de Wellington est arrivé environ un quart d'heure après, dans sa voiture, et a eu une audience du roi. Le duc est sorti du palais environ à deux heures. En traversant le parc, il a été assailli par des cris effroyables et des sifflets. *(Globe.)*

—Nous ne pouvons qu'appeler l'attention sur les courts et insuffisants rapports que nous sommes à même d'offrir concernant les assemblées en faveur de la réforme, qui ont eu lieu simultanément dans l'intérieur ; pour donner une idée convenable de ce qui se passe, le double de l'espace que nous avons ne suffirait pas. Les nombreux journaux des provinces qui parviendront lundi dans la capitale, rendront notre tâche encore plus difficile ; surtout en ce que les journalistes d'Ecosse et d'Irlande seront alors instruits de tout ce qui s'est passé. Jusqu'à présent, ils ne connaissent que la majorité *tory*, et ne savent pas que la démission de lord Grey et de ses collègues a été acceptée. On rapporte que le duc de Wellington dit qu'il pouvait calmer tout cela dans dix jours ; nous verrons. *(Globe.)*

—Il y a eu une assemblée à Northamptonshire, lundi, pour adopter telles mesure qui paraîtront nécessaires pour le succès de la grande cause.

—Des centaines de personnes ont signé, à Banbury une *adresse au roi pour l'engager à conserver lord Grey* et ses collègues dans leurs fonctions.

—Il est certain que la place de premier ministre a été offerte à sir Robert Peel, *et qu'il l'a refusée.* Ce refus a fait naître beaucoup d'embarras. *(Court Journal.)*

—On dit que le duc de Wellington désirait entrer aux affaires étrangères ; mais le refus de sir Robert Peel ne lui laisse aucune alternative. *(Ibid.)*

—*Correspondance du Globe.*—Par ce qui suit on peut juger de l'effet que produira en Irlande la nouvelle du rejet du bill et de la démission des ministres:

Dublin, 8 mai.

La défaite des ministres, lundi, a produit une crise, et le peuple d'Irlande est préparé à tout événement. Il a confiance encore dans la sagesse du roi pour préserver l'empire d'une commotion civile. On oublie presque les ravages du choléra, car le vif intérêt qu'excite aujourd'hui la situation critique des affaires fait tourner avec anxiété tous les regards sur la réponse du souverain. *Si S. M. refusait d'accorder au ministère les pouvoirs nécessaires, alors vraiment......*

La société de l'Union politique s'assemble aujourd'hui ; il s'y est manifesté quelque pique, mais si le ministère whig se retire, il n'y aura plus parmi elle une ombre de dissention. Le peuple irlandais sera uni contre l'ennemi commun. J'ai appris qu'il serait proposé aujourd'hui une résolution pour recommander l'oubli du passé et prendre l'engagement solennel de soutenir, JUSQU'A LA MORT, le ministère favorable à la réforme.

Portsmouth, 11 mai.

L'assemblée qui a eu lieu aujourd'hui a dépassé toutes les espérances et les prévisions des amis de la réforme. Long-temps avant de commencer les délibérations la salle de New-Town était foulée au point de ne pouvoir contenir tous les curieux, et un grand nombre s'en sont allés ne pouvant trouver même une place pour rester debout. Le maire, James Carter, esq., prit place au fauteuil à midi ; plusieurs personnes parlèrent à l'assemblée et proposèrent des résolutions et une adresse à S. M., qui furent adoptées au milieu d'acclamations universelles. Cette foule était animée d'un seul esprit, et toutes ses déterminations tendaient vers un seul objet, qui est de prouver qu'elle n'a point changé et qu'elle ne peut changer, et que rien que le bill ne pourra la satisfaire.

—Une assemblée nombreuse a eu lieu à Canterbury, le 11 mai : une adresse au roi et une pétition à la chambre des communes ont été votées à l'unanimité. Les habitans de cette ville demandent avec énergie que les ministres soient conservés, et ils invitent la chambre à refuser toute espèce de subside au gouvernement jusqu'à ce que le bill soit adopté.

Des pétitions non moins énergiques, et qui expriment des sentimens aussi fermes et aussi patriotiques, ont été votées aussi par l'Association de Leeds et par l'Union-générale de Bristol.

Londres, 14 mai.

A une assemblée des habitants des districts de Ste Marylebone, St. Pancras et Paddington, qui a eu lieu aujourd'hui au Bois St. Jean, des pétitions et des résolutions ont été adoptées relativement à la démission des ministres ; la plus grande irritation s'était manifestée dans ces paroisses; et, de bonne heure la plupart des boutiques étaient fermées, afin que tout le monde pût assister à l'assemblée. M. Hume a occupé le fauteuil. Le public avait envahi les toits et les fenêtres des maisons, et le moindre petite élévation du terrain était foulée de monde. Il n'y avait pas moins de 60 à 70,000 ames. Des gens à cheval, des voitures, des cabriolets se pressaient autour de cette foule. On remarquait sur des bannières les inscriptions suivantes : *Le peuple de Marylebone—Pour nous et nos enfans—Egalité des droits—Soutenez les lois—Bretons, notre cause est la liberté, soyez fermes et vrais.* Une des résolutions adoptées dans cette assemblée mérite une attention particulière ; elle est conçue en ces termes :

"Résolu que la pétition suivante soit présentée à la chambre des communes, pour la prier d'arrêter les subsides ou *de les placer sous la responsabilité des commissaires du parlement, jusqu'à ce que le succès du bill de réforme soit bien assuré.*"

—A une assemblée tenue à Hereford, il a été voté une adresse au roi, pour l'engager vivement *à rappeler lord Grey et ses collègues*, et à adopter telles mesures qui puissent assurer le succès du bill de réforme, comme étant le SEUL MOYEN D'EMPECHER UNE COMMOTION CIVILE DANS LE ROYAUME. En six heures, cette adresse a été couverte de 506 signatures.

—Une assemblée des habitans de Sheton-Mallet et des environs, a eu lieu dans cette ville samedi, 13, et a été présidée par la grand-constable ; une adresse a été votée à S. M. à l'unanimité, le priant *de rappeler ses derniers ministres.* Il a été pareillement voté une pétition à la chambre des communes pour l'engager à ne pas se laisser accabler par les grands devoirs qu'elle a remplir, mais à défendre courageusement et sans crainte les droits du peuple.

—A Bathe, une assemblée est convoquée pour aujourd'hui lundi 14, mai.

L'Association parlementaire réformiste de Frome s'est assemblée jeudi; elle a adopté une série de résolutions pour exprimer les vives alarmes et la terreur occasionnées par la retraite de lord Grey et de ses collègues.

—Mercredi, une immense et respectable assemblée a eu lieu à Langholm, pour adresser une pétition à la chambre des lords pour l'engager à adopter sans le mutiler le bill de réforme.

—A Derbyshire il doit y avoir aussi une assemblée, pour engager la chambre des communes à refuser les subsides, jusqu'à ce que la réforme soit adoptée.

A Falmouth, Gloucester, Southampton dans le Hampshire, Leicester, Leeds, Huddersfield, Dewsbury, Doncaster, Wakefield, Morley, Liverpool, Swansea, Wolverhampton, Staffordshire, Sussex, Winchester, Chichester, Lewes, Brighton, Bridfort, Castle-Cary, Taunton, Sheffield, Darmouth, Glasgow, Edimbourg, enfin dans toutes parties de l'Angleterre dont on a des nouvelles, de pareilles assemblées ont eu lieu, pour le même objet, et presque partout, sans exception, on invite le roi à rappeler son ministère whig, on engage formellement la chambre à refuser toute espèce de subsides au gouvernement, jusqu'à l'adoption du bill de réforme, et l'on prend la résolution de ne pas payer de taxes et même de ne pas consommer du tout, ou de ne consommer que le moins possible d'objets soumis à la taxe.

A Beverley, à la réception de la nouvelle que le roi se refusait à créer de nouveaux pairs, on n'entendait dans les rues que des murmures et des exécrations contre l'hypocrisie du roi; des portraits de souverain ont été brûlés; un citoyen a fait enlever et placer dans son cellier tous ceux qui décoraient ses appartemens.

Rien ne peut égaler la consternation produite à Davenport, par la nouvelle du rejet du bill de réforme. Les affaires furent entièrement suspendues, et la plus grande tristesse s'empara de toutes les classes. Des groupes se formaient partout pour s'entretenir avec anxiété de l'avenir du pays. La consternation s'augmenta encore, quand on apprit la résignation des ministres. Les magasins aussitôt furent fermés à demi, comme d'un commun accord ; les navires hissèrent leur pavillon à mi mât : on en fit de même sur les maisons; les cloches sonnèrent ; enfin l'affliction publique se manifesta par toutes sortes de démonstrations. Jamais, depuis la mort de la princesse Charlotte, à l'occasion d'aucune affaire publique une aussi vive sensation n'avait été éprouvée. Les défenseurs des bourgs pourris seront effrayés de voir dans le peuple un aussi profond attachement pour le principe de la réforme, et ils perdront tout espoir de perpétuer un système aussi manifestement odieux à l'esprit national. A Stonehouse, les mêmes démonstrations publiques ont été faites par le peuple. Les marchands ont fermé à demi leur boutiques, et les pavillons ont été hissés à mimât. A Devenport, les habitants ont montré plus de confiance, mais ils doivent se réunir pour manifester le vif intérêt qu'ils prennent à la grande question.

GRECE.

Corfou, 20 mars.

Le congrès national de Mégare n'a eu aucun égard à la lettre écrite par les résidens des trois puissances près le gouvernement de la Grèce pour reconnaître M. Augustin Capo-d'Istras chef du gouvernement. Les députés sont, au contraire, unanimes dans leur opinion; ils refusent toujours de reconnaître l'administration provisoire de Nauplie, et adhèrent avec plus d'énergie que jamais au seul gouvernement établi dans cette ville par le congrès; un corps roméliote, fort de six mille hommes, est entré dans le Péloponèse; il ne trouve pas de résistance dans les villes où il se présente; les Grecs déclarent spontanément adhérer à l'opposition de Mégare et reconnaître sa domination.

Le colonel St-Hewan, officier allemand, vient de favoriser l'évasion de plusieurs patriotes détenus pour opinions politiques dans les prisons de Nauplie: deux de ces prisonniers étaient condamnés à mort. Depuis cet événement le colonel a quitté le service du gouvernement grec pour entrer dans le corps préposé à la garde des deputés du congrès de Mégare.

LES ROIS ENFANS.

Dieu nous préserve de la peste, de la famine et d'une régence !

La royauté au maillot est la pire des calamités publiques.

Mieux vaut mille fois l'incendie, la contagion, la guerre permanente.

Epoque d'anarchie, d'intrigues, de crimes politiques, une régence cause toujours le déchirement des villes, la misère des habitans, la perte des états.

Malheur aux populations dont le roi porte le bourrelet au front et les lisières sous le bras !

La minorité de Charles VI, donna lieu aux malheurs de son règne et à la rébellion des *Maillotins*.

Enfant de neuf mois, Henri VI, à la mort de son père, est à la fois proclamé roi à Paris et à Londres ; Belfort est régent pour la France, Glocester pour l'Angleterre. Après de sanglantes luttes et des maux inouis, le mineur est chassé des deux royaumes ; Charles VII reprend la couronne de France, Edouard IV celle d'Angleterre.

Catherine de Médicis, régente, provoque la Saint-Barthélemy sous Charles IX, et amène les horreurs de la Ligue sous le règne d'Henri III.

Que d'agitations déplorables sous la régence de Marie de Médicis ! Roi continuellement enfant, Louis XIII s'échappe des jupes d'une femme pour se réfugier sous la robe sanglante d'un cardinal.

Louis XIV dut à la régence d'Anne d'Autriche, sa mère, la fatale opposition de la Fronde.

L'immoralité, la débauche, la corruption des mœurs à ces différentes époques, distinguèrent les hommes de cour des gens de la ville. La France eut successivement à rougir des favoris d'Henri III, des raffinés de de Louis XIII et des roués de Louis XV.

Ces exemples n'ont pas suffi aux diplomates. Aujourd'hui encore un peuple grand par ses malheurs, par sa constance, par son courage, est soumis à une minorité. La Grèce va subir l'humiliation d'une régence et d'une royauté étrangères. Othon est enfin roi !

Sur leur trône, les Hellènes verront un berceau, le sceptre grec se flétrira dans les langes, les enfans des belliqueux Spartiates auront un monarque à la mamelle ; il leur fallait plus qu'un homme, on leur envoie un marmot.

Mauromichalis, c'était bien la peine de vous sacrifier, pour voir votre patrie devenir une province bavaroise !

Car ce ne sont pas des Grecs qui gouverneront la Grèce ; on craindrait pour le roi-enfant de le savoir entouré de son peuple.

Ce n'est pas un prince ami qui se rend chez les Hellènes. Ainsi que les proconsuls romains envoyés pour gouverner quelques provinces d'Afrique, Othon semble aller prendre possession d'un pays conquis. Il sera constamment escorté de courtisans bavarois, de généraux bavarois, de conseillers bavarois ; sa nourrice bavaroise ne l'a sevré qu'à cette condition.

Comme le dey d'Alger, qui amena avec lui à Paris le cuisinier de la Cassaubah et des poules algériennes, Othon débarquera en Grèce avec un Vatel bavarois pour lui faire sa bouillie à la bavaroise.

Le roi de Bavière, père d'Othon, a quitté ces jours derniers Munich pour se rendre en Italie ; il va sans doute auprès du pape solliciter pour son fils valétudinaire, la permission de manger gras lorsque sa majesté grecque aura fait ses dents.

La Grèce est vouée au malheur, après le fléau d'une minorité il ne lui manquait plus pour l'achever, que les contes du drôlatique Balzac, et les affiches de *l'Accusateur* Fonvielle. *(Figaro.)*

LES CHIENS.
COUPLETS DE CIRCONSTANCE.

Air : *Faut d'la vertu, pas trop n'en faut.*

Ah ! mon Dieu, qu' les chiens sont heureux,
Not' bon Conseil s'occupe d'eux !

Depuis longtems, madam' l'Abeille
Nous fait connaît' tous les moyens
Que dans notr' Conseil on conseille
D'employer pour détruir' les chiens.
Ah ! mon Dieu, &c.

Pourquoi donc contr' la gent'canine,
Nos aldermen crient-ils *haro* ?
C'est qu' plusieurs d'entr'eux, j'imagine
Seront passés à Saint-Malo.
Ah ! mon Dieu, &c.

L'un pour abolir la saucisse
Nous donn' d'assez bonnes raisons ;
Et propos' qu' les gens d' la police
Attrap' les chiens comm' des poissons. (*)
Ah ! mon Dieu, &c.

Fort à propos' qu'on les enferme
Ainsi qu' le maître paie un droit ;
Enfin ; ils vienn' de mettre à *ferme*
Tous les chiens errans de l'endroit.
Ah ! mon Dieu, &c.

Sans êt' très fort sur la syntaxe,
J'savons, à n'en pouvoir douter,
Que si nos chiens doiv' payer taxe,
Ils auront le droit de voter......
Ah ! mon Dieu, &c.

Halte-là, car si j'continue,
Nos aldermen vont pour s'venger,
Si l'nombre d'chiens ne diminue,
Me condamner à les manger.......
Ah ! mon Dieu, qu'les chiens sont heureux
Not' bon Conseil s'occupe d'eux.

CADET BUTEUX.

(*) Il y a quelques tems de cela qu'un alderman propose de prendre tous les chiens avec des filets.

Décédée hier après-midi à 3 heures, Mme. Paul Mossy, née *Célestine Urquhart*. Les amis et connaissances de la famille sont invités d'assister à l'enterrement qui aura lieu cet après-midi à 5 heures. Son corps sera exposé chez M. T. Urquhart, rue Conti.

Décédée le 27 juin, à 5 heures du matin, Octave Trinchard, fils unique de François Trinchard jr.

Liste Maritime.
PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Archer, Cole, Philadelphie, T Toby
Navire Feliciana, Goerdes, Brême, F Frey & Co.
Navire Louisa, Goodey, Liverpool, I Ogden & Co.
Navire Cincinnati, Barstow, New York, Barstow & Adams
Brick Union, Cunningham, Hâvre, L H Gale
Brick Eagle, Chew, New-York, White & Co.
Brick Mexico, Smith, Liverpool, L H Gale
Brick Peruvian, Churchill, New-York, G Wilbor
Goël. Elizabeth, Jacques, Brasos St. Yago, White & Co.
Goël. Magnolia, Kebb, Mobile, capitaine
Goël. Halcyon, Cozens, Véra-Cruz, J A Merle & Co.
Goël. Enterprize, Burdick, Providence, L H Gale
Goël. San Antonio, Sust, Havane, W Tufts & Co.

Arrivés.

Bateau de remorque Post Boy, des Passes, ayant mis en mer la barque Johannah et le brick Robert Scurfield—il a amené dans le port le navire Grecian.

Bateau de remorque Tampus, avec le brick Lochiel. Il est reparti avec le navire Archer et le brick Eagle.

Bateau de remorque Porpoise, avec le brick Mary & Eliza, et la goël. Eliza Thomas.

Navire Grecian, Eldridge, de Boston.
Brick Lochiel, Main, de Liverpool *via* St. Thomas
Brick Mary & Eliza, Cutter, de Boston.
Goël. Eliza Thomas, Delarue, de Tampico.
Bateau à vapeur Cotton Plant, Crane, de Louisville, avec un chargement assorti.
Bateau à vap. Scotland, Fleishman, de Louisville.
Bateau à vapeur Cora, Streck, de La Fourche.
Bateau à vapeur Planter, Colls, du Bayou Sarah.

LOTERIE DES NATCHITOCHES,
SEIZIEME CLASSE,
TIRAGE DU 30 JUIN 1832.
4—12—7—25.

☞ Le billet portant les Nos. 25, 12, 7, gagnant 500 PIASTRES, a été vendu au bureau de

A. GENDRON,
rue Dauphine, entre Orléans et Ste. Anne.
M. Wadsworth a vendu le prix de $300.
2 juillet—2

LOTERIE DES NATCHITOCHES.
TIRAGE DE LA 16ME. CLASSE,
4—12—7—25.
2 juillet J. B. FAGET, directeur.

200 sacs Café de Rio, première qualité ; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés ; 500 rouleaux Corde d'emballage ; 3 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage; Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de Crooks, à vendre par
2 juillet HARRISON, BROWN & Co.

J. Mitchel vs. J. McAdams.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 14 juillet, à 9 heures, sur les lieux, rue Girod, No. 20, une quantité de Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. Wiley vs. James Flood.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Josephine et St. André, sur 29 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne un profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

E. Richards vs. P. Wisey.

EN vertu d'un writ de fieri à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le 13 juillet, à midi, au coin des rues St. Louis et Chartres, un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
2 juillet marshal.

COUR DES PREUVES—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Marguerite Sainet, f. de c. l., et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour les quelles le compte rendu par A. Dupio, exécuteur testamentaire de la dite défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la Cour.
30 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

BEURRE FRAIS,—36 barrillets et 4 caisses contenant des jarres d'excellent Beurre frais de l'Ohio, en débarquement et à vendre par
28 juin STETSON & AVERY.

MOUCHOIRS MADRAS,—150 pièces Madra superfin, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

POUR MADISONVILLE, (durant l'été.)
Le bateau à-vapeur CORSAIR, capitaine Rhodes, partira du Rail-Road dimanche matin, à 9 heures, et reviendra à 7 heures du soir. Le dit bateau partira également du Rail-Road mercredi matin à 9 heures, et reviendra le lendemain. Les personnes qui voudraient partir dimanche, sont priées de se tenir prêtes pour entrer dans les chars à 8 heures un quart, 30 juin—5

POUR ANVERS.
Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, CANADA, capitaine J. L. White, partira positivement demain 3 juillet. Pour un fret sur le pont, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 102, ou à HARRISON, BROWN & Co.
2 juillet rue Royale, No. 117.

On a besoin d'une goëlette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
2 juillet rue Royale, No. 117.

PASSAGE POUR COWES.
Le beau navire MOGUL, capitaine Blake, peut recevoir commodément quelques passagers. S'adresser immédiatement à bord, ou à
29 juin STETSON & AVERY.

POUR BOSTON, (Paquebot.)
Le beau navire fin voilier HELEN-MAR, capitaine Baker, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
28 juin STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.
Le navire (A1) SARAH & CAROLINE, capitaine Paine, partira sans délai, ayant la majeure partie de son chargement engagée. S'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à
28 juin BENJ. BOOTH & Co.

POUR LIVERPOOL.
Le navire TACITUS, capit. Candler, commencera à charger dans quatre jours, et ayant une grande partie de son chargement engagée, il sera immédiatement expédié. S'adresser à bord, ou à 27 juin LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, ALCIOPE, capitaine A. J. White, ayant besoin de 50 à 100 boucauts de tabac et d'une centaine de balles de coton, pour le chargement du pont. Il peut recevoir trois passagers. S'adresser à I. OGDEN & Co.
25 juin rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LE HAVRE,
(Ligne de Paquebots de la Louisiane et de N. York.)
Le superbe navire neuf LOUISVILLE, capitaine Price, commencera à charger demain et partira le 5 juillet. Ce navire prendra du fret pour le Hâvre seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York pour débarquer les passagers.
Les personnes qui desirent se rendre au Hâvre ne sauraient trouver une occasion plus favorable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSTER & HUTTON,
21 juin rue du Canal, No. 77.

POUR BORDEAUX,
Le navire français MARTINIQUAIS, capitaine Duporteau, Pour fret, s'adresser à bord, ou à
15 juin J. MAGER.

A FRETER.
Le beau brick, fin voilier, ORION, doublé et chevillé en cuivre, du port de 800 boucauts de tabac : il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
12 juin rue Bienville, No. 80.

POUR BALTIMORE,
Le beau brick fin voilier, AJAX, capit. Rollins, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MARSEILLE.
Le brick, A 1, LATONA, capitaine S. Snow, partira sous le plus bref delai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à LAUVE & BENEDICT,
7 juin rue de la Commune, No. 88

POUR LIVERPOOL.
Le navire A 1 CALUMET, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin. LINCOLN & GREEN.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.
LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5.00 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin.
30 juin D. PRIEUR, Maire.

Banque de Cité. Nouvelle-Orléans, 29 juin 1832.
CETTE Banque devant être fermée le mercredi 4 juillet, les billets qui seront dûs ce jour devront être retirés la veille, et les billets offerts à l'escompte devront être déposés le lundi 2.
30 juin R. CLAGUE, caissier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a transporté son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes :
150 barriques Vin de Marseille,
300 barils Vin sec de Malaga,
100 do. Vin doux do.
60 balles de Bouchons, } *ayant droit au drawback,*
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Laffitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Damejeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre du nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
80 caisses Chandelles de suif, assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
60 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
5 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
50 boucauts Sucre, 1ère. qualité, et un assortiment général de Comestibles.
F. H. PETITPAIN,
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement passée au moulin, à vendre par STETSON & AVERY,
28 juin rue du Camp, No. 31.

A LA BONNE PRISE.
Manufacture de tabac en poudre et de cigarres, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine, No. 37.
F. HENRY et MONTAMAT, successeurs de J. Sarpy, ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis en général, qu'il tiendront constamment, en gros et en détail, un grand assortiment de cigarres de la Havane et mêlés, tabac en poudre, tabac à chiquer, &c. Ils osent espérer et se flatter que la qualité de leur marchandise et la modération de leurs prix, leur mériteront la confiance des personnes qui voudront bien leur accorder leur pratique. 25 juin—3,3ps.

REMÈDE EFFICACE.
A VENDRE chez P. Romain & co., rue de Chartre No. 97, de la pharmacie de Trasforest, rue Dauphine, No. 20, à Bordeaux.
On y trouve un Elixir odontalgique, excellent antiscorbutique, qui guérit les maux de dents et de gencives, et leur donne une excellente odeur ; on s'en sert en imbibant un morceau de coton qu'on applique sur la dent: si elle est cariée on en introduit dedans; on renouvelle ce moyen de temps en temps, jusqu'à parfaite guérison. Il est essentiel, pour la conservation des dents et des gencives, d'en faire usage au moins tous les matins, à la dose d'une demi-cuillerée à café dans une tasse d'eau tiède ou froide. On en frottera les dents avec une petite brosse douce: ce moyen entretiendra leur blancheur, fortifiera les gencives et empêchera les dents de se gâter.
On y trouvera aussi une excellente poudre dentifrice, qui a la propriété de blanchir les dents parfaitement en trois minutes ; on se servira de cette poudre de deux l'un ; on mouillera une brosse faite exprès, qui soit douce ; on l'imprégnera d'une pincée de ladite poudre ; on en frottera les dents, ensuite on se lavera la bouche avec une tasse d'eau tiède ou froide, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'Elixir odontalgique. Il vend un excellent remède anti-dartreux.
23 juin—15

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.
IL sera vendu samedi, 7 de juillet, à midi, à la Bourse, cinquante-quatre ACTIONS de la Compagnie des Bâteaux à vapeur. Les bateaux de cette compagnie sont maintenant en bon etat, ayant été réparés l'été dernier.
Conditions : comptant. 27 juin

PAR ISAAC L. M'COY.
IL sera vendu, jeudi, 5 juillet, à 10 heures, au Tivoli, entre les rues Delor et des Naïades, divers articles d'ameublement et des ustensiles de cuisines, consistant en : tables, miroirs, chaises, sofas, pelles, pincettes, bois de-lits, tapis, &c. appartenant à une personne qui ne veut plus tenir auberge.
Conditions : comptant. 27 juin

PAR T. MOSSY.
SAMEDI, 7 de juillet prochain, il sera vendu au Café de la Bourse Hewlett, à midi précis, les Propriétés suivantes, cédées par Mr. L. P. Ferry à ses créanciers : un Terrain situé rue St.-Claude, entre Quartier et Ste.-Julie, mesurant 60 pieds de face sur 180 de profondeur, mesure française, ayant dessus une maison à étage, le bas construit en briques, le haut en colombage.
Aussi, une Maison basse en colombage, avec un beau verger et un parterre. Un Nègre nommé Edmond, âgé de 14 ans, domestique ; un nègre nommé Willis, âgé de 12 ans, domestique; une Negresse nommée Leta, âgée de 20 ans, cuisinière et domestique. Une Action de l'Hôtel Elkins, situé sur le bord du lac ; une paire de Pistolets. On annoncera les conditions. 18 juin

PAR ISAAC L. M'COY.
IL sera vendu jeudi, 19 juillet prochain, à midi, à la Bourse, l'esclave Anna, âgée d'environ 15 ans, sujette aux crises. Conditions : douze mois de credit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de W. S. Lewis, aux frais de l'acquéreur.
19 juin

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
17me. classe de 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 7 juillet.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
Billet Entier............ $ 4
Demi Billet.............. 2
Quart de Billet.......... 1
Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.
2 juillet J. B. FAGET, Directeur.

Banque de la Cité. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1832.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus, par le présent, que par une résolution du Bureau des Directeurs, en date de ce jour, les paiemens suivans devront être effectués, à la banque, sur le capital de leurs actions respectives, savoir :
Quinze piastres au 1er. janvier 1833, par action.
Quinze piastres au 1er. mars 1833, par action.
Vingt piastres au 1er. juin 1833, par action.
Et aux Bureaux de Transfert à New-York et à Philadelphie, 20 jours antérieurement aux dates susdites.
Les personnes qui paieront par anticipation auront droit à un intérêt de cinq pour cent par an, sur la somme ainsi payée en avance, au lieu de participer au dividende. Par ordre du Bureau.
29 juin R. CLAGUE, caissier.

Compagnie de Navigation de l'Amitié.
LES livres de souscription pour le Fonds capital de la Compagnie de Navigation de l'Amitié, seront ouverts de nouveau au bureau de la Compagnie d'Assurance pour la Marine et l'Incendie, rue du Camp No. 12, le 3me. jour de juillet prochain, et continueront à rester ouverts jusqu'à ce que toutes les actions soient souscrites. Wm. HAZARD,
18 juin—14 *Secrétaire pro tem.*

ESCLAVE EN MARRONAGE.
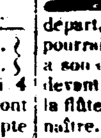
PARTI marron, avant-hier soir, de chez le soussigné, un mulâtre américain nommé CHESLEY, âgé d'environ 22 ans, charpentier de son état, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, mesure américaine, vêtu d'un pantalon blanc, et une veste de nankin, lors de son départ, mais comme il a emporté d'autres linges il pourrait avoir changé de vêtemens : il avait un crêpe à son chapeau. Il porte des favoris. Il appartenait ci-devant à M. Guilbem, charpentier, ce nègre joue de la flûte et cette remarque peut tendre à le faire reconnaître. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.
29 juin—3 BAZAJOU.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE
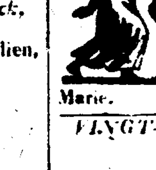
Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune negresse de 11 à 12 ans, nommée FANNY, parlant anglais ; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste.-Marie. 19 juin—☞

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
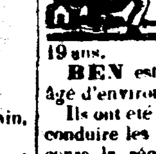
SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.
NECK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est agé d'environ 19 ans.
BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.
Ils ont eté vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille. 15 juin—☞

AVIS.—L. P. FERRY a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il offre ses services en qualité de COURTIER, dans les différentes branches de cette profession, telles qu'achats et ventes de propriétés foncières, denrées, esclaves et courtage de change. Son bureau est rue St. Louis, No. 49, vis-à-vis la Bourse Hewlett, au magasin de M. L. S. Rieux.
N. B. Il a besoin d'acheter une parfaite couturière, pour laquelle on donnera un bon prix. 26 juin—3

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. Rt. Hill. R. S. HILL.
18 juin—1m F. FAUCHET.

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison ; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public de l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général D'ETOFFES POUR L'ÉTÉ ET L'HIVER, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.
18 juin—1m Ros. S. HILL.

BEURRE DE GOSHEN.—10 barillets Beurre frais de Goshen, en débarquement du navire Louisville, à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
20 juin rue de la Nlle Levée, No. 15.

AVIS.—On recevra des propositions au bureau du Secrétaire d'Etat, jusqu'à Jeudi 5 de Juillet, pour faire les changemens et les réparations nécessaires à l'hopital de la charité, rue du Canal, pour le rendre propre à servir de gouvernement.
Les personnes qui désirent entreprendre ces travaux peuvent en voir le plan au bureau du Secrétaire d'etat, rue St. Pierre No. 86. 23 juin—12

SUCRE de la Havane.—53 caisses superbe Sucre jaune, de la Havane, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
16 juin rue des Magasins, No. 29.